

# JN

20<sup>es</sup> Journées  
Nationales  
d'Infectiologie

Lyon

et la région Auvergne-Rhône-Alpes

Centre des Congrès de Lyon

du mercredi 5 juin 2019  
au vendredi 7 juin 2019

Journée Nationale de Formation  
des Infirmier(ère)s en Infectiologie

Jeudi 6 juin 2019



# Conditions générales de vente



Les Journées Nationales d'Infectiologie sont organisées par Alinéa Plus pour le compte de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF) et le Collège des universitaires de Maladies Infectieuses et Tropicales (CMIT).

**Alinéa Plus** - 8 rue Froidevaux - 75014 Paris

Tél. : 01 41 38 37 87 - Fax : 01 41 38 12 02 - E-mail : [contact-jni@alineaplus.fr](mailto:contact-jni@alineaplus.fr)



## Inscription en ligne

Pour participer au congrès, seule l'inscription en ligne est acceptée.

Alinéa Plus se réserve la possibilité de refuser toute inscription au congrès adressée par courrier, fax ou e-mail, sauf cas de force majeure.

**Les inscriptions en ligne sont ouvertes du lundi 7 janvier 2019 au mercredi 29 mai 2019 (minuit).** Passée cette date, l'inscription ne pourra se faire que sur place.

## Montants des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription comprend :  
 • l'accès à l'exposition des stands et des posters  
 • l'accès aux sessions scientifiques, ateliers et symposiums  
 • la possibilité d'inscription au parcours DPC\*  
 • les déjeuners (jeudi 6 et vendredi 7 juin 2019)  
 • la pochette congressiste et le livre des résumés. Un certificat de présence sera remis sur place.

Catégories d'inscrits	Tarif jusqu'au 16 avril 2019 <sup>(1)</sup>	Tarif du 17 avril au 29 mai 2019 <sup>(1)</sup>	Tarif inscription sur place <sup>(1)</sup>
• Médecins/Pharmaciens ou équivalent	280 €	320 €	340 €
• Orateurs et modérateurs d'un symposium/atelier Partenaire • Staff congressite d'une firme Partenaire <sup>(2)</sup>	280 €		
• Membres de la SPILF <sup>(3)</sup> (à jour de leur cotisation 2018) • Chef de Clinique Assistant (CCA) <sup>(3)</sup>	200 €	250 €	270 €
• Interne - Étudiant en médecine/pharmacie/infirmière <sup>(3)</sup> (gratuité pour les internes régulièrement inscrits au DESC d'infectiologie*) * justificatifs à fournir : carte d'interne + justificatif d'inscription en cours au DESC d'infectiologie - Aucune inscription gratuite sur place - Inscription en ligne préalable obligatoire	80 €	100 €	120 €
• Infirmier(ère)s/Paramédicaux Journée des Infirmier(ère)s seule jeudi 6 juin 2019 uniquement	100 €	125 €	135 €
• Infirmier(ère)s/Paramédicaux Journée des Infirmier(ère)s le jeudi 6 juin 2019 + accès JNI <sup>(5)</sup> les 5, 6 et 7 juin 2019	120 €	140 €	160 €
<b>Formation professionnelle - N° de formation professionnelle de la SPILF : 117 537 400 75</b>			
• Médecins/ Pharmaciens ou équivalent • Chef de Clinique Assistant (CCA)	350 €		
• Infirmier(ère)s/Paramédicaux Journée des Infirmier(ère)s seule jeudi 6 juin 2019 uniquement	200 €		
• Infirmier(ère)s/Paramédicaux Journée des Infirmier(ère)s le jeudi 6 juin 2019 + accès JNI <sup>(5)</sup> les 5, 6 et 7 juin 2019	240 €		

(1) Tarifs en Euros, TTC

(2) Ce tarif concerne les collaborateurs d'une firme partenaire souhaitant assister aux sessions JNI.

(3) Afin de bénéficier de certains tarifs d'inscription, les participants devront fournir obligatoirement les documents suivants :

- membres de la SPILF : justificatif de la **cotisation 2019** (contact : [spilf@infectiologie.com](mailto:spilf@infectiologie.com)),
- CCA : attestation de leur centre hospitalier,
- internes-étudiants en médecine/pharmacie/infirmière : copie recto-verso de la carte d'étudiant en cours de validité ou justificatif de l'université.

(4) Ce tarif Exposant donne accès uniquement à l'espace d'exposition des stands et des posters et au symposium de l'exposant.

(5) Ce tarif inclut la participation à la Journée des Infirmier(ère)s du jeudi 6 juin 2019 et aux JNI (sessions, stands, posters) du mercredi 5 juin au vendredi 7 juin 2019.

\* Développement Professionnel Continu assuré par l'ODPC « InfectioDPC » (enregistré sous le numéro 1468). L'inscription au parcours DPC proposée par « infectioDPC » lors des JNI ne peut se faire qu'après inscription individuelle au congrès. Les remboursements de prises en charge au titre du DPC doivent être gérées par le participant avec son établissement et/ou l'ANFH si celui-ci y adhère.

# Règlement des droits d'inscription

## En ligne par carte bancaire

Visa ou Mastercard, via le système de paiement sécurisé Mercanet

## Par chèque

1. Libellé à l'ordre de **Alinéa Plus / JNI 2019**
2. Reporter au dos du chèque le numéro congressiste du participant
3. Envoyer le règlement à Alinéa Plus - 8 rue Froidevaux - 75014 Paris

## Par virement bancaire

- Mentionner le(s) nom(s) de(s) l'inscrit(s) et son (leur) numéro congressiste

<b>International Bank Account Number (IBAN) : FR76 3000 4009 0200 0100 5005 270</b>
<b>Bank Identifier Code (BIC) : BNPAFRPPBY</b>

**Dans le cas d'un règlement par chèque ou virement bancaire, un délai de 7 jours calendaires est accordé pour la réception du règlement. Passée cette date, l'inscription est annulée (notification par e-mail). Une nouvelle demande pourra être faite.**

Le règlement en espèces n'est autorisé que dans le cadre d'une inscription sur place. L'Euro est la seule monnaie de référence.

Seule la réception effective du règlement des droits d'inscription confirme la participation au congrès.

## Facturation

### Règlement des droits d'inscription en ligne (carte bancaire)

Une facture acquittée et une confirmation d'inscription au congrès sont automatiquement adressées par e-mail au participant.

### Règlement des droits d'inscription par chèque ou virement bancaire

À réception du chèque ou du virement, une facture acquittée et une confirmation d'inscription sont adressées par e-mail au participant.

## Conditions d'annulation

En cas d'annulation d'une inscription au congrès, le participant devra informer par écrit (courrier, fax ou email) Alinéa Plus :

- jusqu'au 16 avril 2019 : remboursement des droits d'inscription, déduction faite d'une somme forfaitaire de 50 € pour frais de dossier ;
- à partir du 17 avril 2019 : aucun remboursement ne sera effectué, la date d'achat sur la base de la connexion au site internet faisant foi ;
- seules les annulations parvenant par écrit (courrier, fax ou email) à Alinéa Plus seront prises en compte ;
- les remboursements éventuels se feront APRÈS les 20<sup>es</sup> Journées Nationales d'Infectiologie ;
- les organisateurs du Congrès (SPILF, CMIT, Alinéa Plus) ne pourront être tenus pour responsables de l'interruption ou de l'annulation de la manifestation ou du report des dates du congrès survenant par suite d'évènements extérieurs de types politiques, sociaux, économiques ou de santé publique ou d'autres évènements indépendants de leur volonté (force majeure).

## Formation professionnelle

### N° de formation professionnelle de la SPILF : 117 537 400 75

Les participants pris en charge par la formation professionnelle doivent s'inscrire en ligne. Il leur est demandé de fournir une attestation de prise en charge de leur organisme de formation (reporter le nom du participant et son numéro congressiste).

L'inscription ne sera validée et confirmée qu'à réception par Alinéa Plus de l'attestation de prise en charge. Un délai de 15 jours calendaires est accordé pour adresser l'attestation à Alinéa Plus.

En l'absence de ce document et si le délai est dépassé, le participant recevra un e-mail l'informant de l'annulation de son inscription. Une nouvelle demande d'inscription pourra être faite.

Les attestations de prise en charge doivent être adressées à Alinéa Plus par courrier ou par fax.

Une facture sera adressée par courrier à l'organisme de formation après la manifestation.



**JNI** 20<sup>es</sup> Journées Nationales d'Infectiologie



**JNI** 20<sup>th</sup> Journées  
Nationales  
d'Infectiologie

## Journée Nationale de Formation des Infirmier(ère)s en Infectiologie

La Journée Nationale de Formation des Infirmier(ère)s en Infectiologie est destinée à la formation professionnelle des personnels infirmiers. Cette journée est organisée le jeudi 6 juin 2019 dans le cadre des JNI. Elle offre la possibilité aux infirmier(ère)s de suivre l'actualité des maladies transmissibles et de communiquer sur leurs travaux.

### Données personnelles

Les participants au congrès disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée).

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser à :

**Alinéa Plus**

8 rue Froidevaux

75014 Paris

Tél : 01 41 38 37 87

Fax : 01 41 38 12 02

E-mail : [contact-jni@alineaplus.fr](mailto:contact-jni@alineaplus.fr)